

# MONTLIVAUT

*Loir-et-Cher, canton Vineuil, arrondissement Blois,*

*1 224 habitants*

Clocher et porche I.S.M.H. 1948



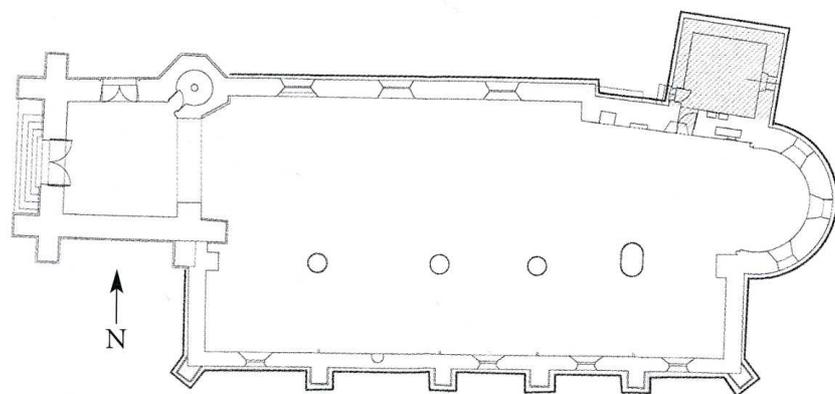
1

Montlivault (Loir-et-Cher)

Église Saint-Pierre

1. Vue d'ensemble de l'édifice

2. Plan (J.-E. Alonso, arch.)



2

L'ÉGLISE PAROISSIALE DÉDIÉE À SAINT PIERRE est citée au milieu du XII<sup>e</sup> siècle. Elle dépendait de l'abbaye bénédictine de Pontlevoy fondée au début du XI<sup>e</sup>.

À la différence de la petite ville toute proche de Saint-Dyé, située en bord de Loire, le village occupe une position dominante sur le rebord des collines qui marquent le sud de la vallée, en retrait du fleuve dont il domine au loin les abords. Une fortification, plus proche de l'église à l'origine, a sans doute été remplacée par le vaste château du XVII<sup>e</sup> s. implanté plus à l'ouest, dans un espace plus dégagé.

Un grand clocher-porche, à l'allure très défensive, paraît protéger l'édifice vers le village et le plateau. Il est cantonné de deux contreforts

Fr. Lesueur, *Les églises de Loir-et-Cher*, Paris, 1969, p. 249-250.



1



2

Montlivault (Loir-et-Cher)  
Église Saint-Pierre  
1. Clocher  
2. Intérieur de la nef

à chaque angle, sauf sur l'angle nord-est où un escalier à vis, dans une tourelle octogonale, donne accès aux étages. On pénètre sous le porche au rez-de-chaussée par un portail en anse de panier mouluré, surmonté d'un gâble à crochets de feuillage qui enserrait autrefois un tympan ajouré, manifestant un XV<sup>e</sup> s. avancé. Un autre portail paraît avoir été aménagé sur le côté nord par la suite.

Au rez-de-chaussée, le porche est couvert d'une voûte sur croisée d'ogives dont les culots sont sculptés de feuillages et d'angelots porteurs d'écussons. Au-dessus, la salle du premier étage est voûtée de la même manière, mais les culots des retombées sont simplement moulurés. Cette salle est éclairée par une baie en tiers-point. L'étage suivant, qui est celui du beffroi, est ouvert sur chaque face par des baies jumelles. Un simple toit en bâtière surmonte le tout alors qu'un tel édifice appelait un couronnement plus important.

La nef, couverte d'un lambris, conserve dans son mur gouttereau nord le reste de l'église plus ancienne, romane. Trois grandes fenêtres en tiers-point du XVI<sup>e</sup> s. ont été percées pour faire entrer largement la lumière.

Le désaxement du chœur voûté en berceau et de l'abside semi-circulaire, couverte d'un cul-de-four, prouve que cette partie romane de l'édifice devait s'adapter à une configuration plus complexe de l'environnement, alors qu'aujourd'hui une place plantée d'arbres dégage l'édifice sur les côtés est et sud. Le chevet a conservé deux petites fenêtres romanes murées. Une troisième fenêtre, au sud, a été agrandie, sans doute pour mieux éclairer l'autel.

Un long bas-côté de cinq travées a été bâti au XV<sup>e</sup> ou XVI<sup>e</sup> s. le long de la nef et du chœur au sud-est. Il incluait peut-être une ou plusieurs chapelles privées, en particulier vers l'est, à proximité du chœur. Les cinq travées de ce bas-côté sont voûtées sur croisées d'ogives et ouvrent sur la nef par de grandes arcades dont les piles cylindriques reçoivent les nervures par pénétration.

Une partie du mobilier du XVIII<sup>e</sup> est conservée : une clôture de boiserie entre le porche et la nef, une peinture sur toile de la mise au tombeau dans la nef, quatre statues en bois de la Vierge et de saints dans le chœur. Pour la réfection de la charpente et de la couverture de la nef, du chœur et du clocher, la Sauvegarde de l'Art français a accordé 7 500 € en 2004 et 10 000 € en 2005.

Philippe Chapu